

Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2021

Le report des élections: échec de la stratégie vaccinale et/ou calcul politique ?

En organisant en urgence pendant le week-end une consultation rocambolesque des maires sur leur capacité à organiser les élections en juin prochain, le gouvernement ferait-il un pathétique aveu d'échec ? Le Président de la République a annoncé un calendrier de réouverture du pays dès le début du mois de mai, et on ne pourrait pas aller voter en juin ? Le gouvernement n'a donc à ce point pas confiance en sa stratégie vaccinale ?

Au lieu de consulter les maires pour leur demander quels sont les moyens dont ils veulent pouvoir disposer pour assurer le vote dans de bonnes conditions, le gouvernement les rend responsables de la date d'un scrutin pourtant fixée par la loi et dont la modification relève en réalité de sa propre responsabilité ! C'est particulièrement dérangeant, surtout quand on sait qu'ont été organisées ce week-end sans que personne n'en parle plusieurs élections municipales partielles autorisées par les préfets, sans problème particulier, et avec des taux de participation de l'ordre de 70%.

Modifier le calendrier d'une élection est une décision lourde. Elle nécessite du consensus politique. Ce consensus a été recherché et obtenu après la publication du rapport de Jean-Louis Debré qui a conduit à décaler le scrutin de mars à juin prochain. Nous avons soutenu ce processus, nous avons participé au consensus et nous avons même fait des propositions pour anticiper et permettre le bon déroulement du scrutin. Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus de cela.

Car en réalité, le gouvernement n'a peur ni de l'épidémie, ni de la capacité des maires, qui ont pourtant montré leur efficacité et leur agilité pendant cette période de crise, à relever des défis. Ce dont il a peur, c'est du verdict des urnes. Il n'a pas confiance en la capacité du peuple à renouveler démocratiquement les assemblées des Régions et des Départements qui conduisent des politiques essentielles pour le quotidien et l'avenir de nos concitoyens.

TerritoiresUnis



Est-on sûr de pouvoir organiser à l'automne un scrutin que l'on ne peut pas organiser en juin pour des raisons sanitaires ? Est-on sûr que le Conseil constitutionnel ne jugera pas le scrutin d'octobre trop proche des élections présidentielles, et de fait les renvoyer à fin 2022 ?

Ce qui se joue, en réalité, sur le dos des maires et sous le prétexte de la situation sanitaire, c'est le report des élections locales après les présidentielles et législatives car elles seraient des « élections non-essentiels ». Ceci signifie un allongement de plus de 18 mois des mandats des conseillers régionaux et départementaux alors qu'eux-mêmes veulent les remettre en jeu conformément à leurs engagements.

Est-ce cela la démocratie que nous souhaitons pour notre pays ? Non !

Nous appelons donc le Premier ministre, qui doit s'exprimer devant le parlement, à ne pas prendre la responsabilité de fracturer encore un peu plus notre démocratie. Nous demandons à chaque parlementaire en son âme et conscience de ne pas favoriser cette manœuvre.

Contacts presse

AMF

Marie-Hélène Galin

marie-helene.galin@amf.asso.fr

01 44 18 13 59

ADF

Brice Chauveau

bchauveau@epoka.fr

06 31 55 66 70

Régions de France

Violaine Hacke

vhacke@regions-france.org

06 28 47 53 55